

Communiqué de presse

10 novembre 2021

L'UDAF74 développe à Bonneville ses services à destination des familles

A l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux de son antenne de Bonneville, l'UDAF présente ses nouvelles activités à destination des familles. Ainsi, deux « points conseil budget » (PCB) sont désormais ouverts à Meythet et Bonneville. L'association y accueille, informe le public et l'aide à trouver des solutions à toute question financière. L'UDAF propose également un service de prévention des expulsions locatives à destination des locataires en grande difficulté mais aussi aux propriétaires. Dans un contexte économique tendu, l'UDAF avec l'appui de son réseau départemental renforce ainsi son action auprès des plus fragiles.

Un retard dans le paiement des factures ? Trop de crédits ? Besoin d'y voir clair dans son budget familial ? Comment réduire ses frais bancaires ? Les **points conseil budget** de l'UDAF sont ouverts à tous, familles, personnes seules, étudiants... Prenez rendez-vous par téléphone (04 50 66 76 72) ou par mail pcbannecy@udaf74.fr pour une rencontre à Meythet (3 rue Léon Rey Grange) ou à Bonneville (79 boulevard des Allobroges). Les PCB sont soutenus par la préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes.

Des retards de paiement de loyer peuvent s'avérer dramatique. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour solliciter en toute confidentialité le service de **prévention des expulsions locatives**. L'UDAF vous propose de faire le point sur votre situation, mobiliser d'éventuelles aides, remettre en lien locataire et propriétaire et permettre un maintien dans le logement. Ce dispositif est mené en partenariat avec la préfecture de Haute-Savoie.

A propos de l'UDAF

L'UDAF 74 a été créée sous statut associatif le 29 août 1945. Cette association reconnue d'utilité publique mène depuis 75 ans différentes actions ayant pour vocation de défendre les intérêts des familles.

En Haute-Savoie, l'UDAF assure la représentation des familles dans plus de 150 instances locales ou départementales liées aux domaines de la vie familiale : Enfance et adolescence ; Education - formation ; Protection Sociale ; Santé ; Consommation - vie quotidienne ; Environnement - développement durable - aménagement du territoire ; Habitat.

Ensuite, elle fédère les associations et fédérations familiales du département, soit 113 associations familiales qui rassemblent plus de 13 000 adhérents.

Enfin, elle gère des services de protection juridique des majeurs et d'action sociale. Ceux-ci viennent notamment en aide de mineurs isolés, aux familles en difficulté économique et aux majeurs protégés.

En 2022, l'UDAF projette de développer une activité de soutien et d'information auprès des tuteurs et aidants familiaux.

Contact presse : Julie SAMPER - julie.samper@udaf74.fr - Tel. 04 50 24 36 22